

Comité consultatif à Saint-Maurice-sur-Dargoire

Compte-rendu de la première réunion du vendredi 17 novembre 2017 à 20h

Présents :

- Elus : Marielle Peillon, Gilles Perret, Jean Grenier
- Agent : Laure Zuckmeyer
- Membres du comité consultatif : Christian Brunon, Laura Defossefont, Murielle Deleage, Bernard Déplaudé, Caroline Dompnier du castel, Marie-françoise Fléchet, Martine Marie Gallardo, Nicole Kamzol, Hubert Murat, Vincent Murigneux, Isabelle Perroncel, Paola Rabenda, Monique Rochet, Audrey Salgado

Excusés : Murielle Perroncel, Elodie Sippel

1) Tours de table successifs sur deux questions : Qu'est ce que vous aimez / vous n'aimez pas à Saint Maurice ? (en gras, ce qui a été exprimé le plus souvent)

	Ce que vous aimez à St Maurice ?	Ce que vous n'aimez pas à St Maurice ?
Le village et son environnement	<ul style="list-style-type: none">- L'aspect « village »- La tranquillité- L'environnement, la proximité de chemins de randonnée, de la campagne, de la nature (cité 6x)- Les deux grands parcs publics en centre bourg- La proximité de commerces (épicerie, pharmacie...)- La proximité de services (point poste, cabinet médical...)- La possibilité de relier les commerces, services, mairie, école... à pied- Les producteurs locaux	<ul style="list-style-type: none">- Le PLU avec les projets de développement de la commune- Les projets de création de nouvelles zones d'habitation en trop grandes quantité / aux infrastructures- La circulation dangereuse dans le centre bourg, en entrée de bourg, sur la route « Vilette » (cité 8x)- La circulation importante sur la D42 devant le hameau de « La côte »
Les équipements, services et infrastructures publics	<ul style="list-style-type: none">- Les équipements sportifs- L'espace jeunes- Les nombreuses places de parking	<ul style="list-style-type: none">- La vétusté des bâtiments publics : MJC, école, salle Vilette, école de musique (cité 8x)- Le manque d'une vraie salle des fêtes dans le bas du parc de la mairie- Le manque de places de parking à l'entrée de l'école publique- Les pavés sur le chemin d'accès à la mairie- Les rythmes scolaires
La vie sociale et associative	<ul style="list-style-type: none">- L'implication des associations pour proposer des activités / les animations proposées par les	<ul style="list-style-type: none">- Le manque d'ambiance de village- La place du village peu accueillante pour la diversité (groupe de jeunes

	associations et notamment le comité d'animation (8 décembre, fête de la musique, réveillon)	« extrême droite » qui donnent une mauvaise réputation à St Maurice même si la situation s'est un peu améliorée) - le manque de relation entre le centre médical Germaine Revel et la commune
La commune		- Le fonctionnement non démocratique du précédent conseil municipal de St Maurice - Le fait d'avoir créé une commune nouvelle - Le nom de la commune nouvelle - Le non référencement des nouvelles rues de Chabanière dans les GPS, les systèmes informatiques - L'absence d'amélioration des services à la population depuis la création de la commune nouvelle (pas d'augmentation des plages horaires d'ouverture...) - Le « faux consultatif » : organisation de réunions de consultation à l'école en informant de la date au dernier moment
Les transports en commun	- La proximité des réseaux de transports pour se rendre à Lyon ou St Etienne (TER)	- Le manque de transport en commun le W.E. et les vacances scolaires (impossible pour les adolescents de se déplacer sur ces périodes) - Le manque de transports en commun qui desservent les hameaux - Le manque de transports en commun qui desservent le centre médical Germaine Revel

2) Tours de table sur : Qu'est ce que vous attendez du comité consultatif ? / Qu'est ce que vous comptez apporter au comité consultatif ?

Les missions attendues du comité consultatif

- Echanger avec les élus :
 - o Avoir des informations : sur les projets de la municipalité, connaître les futurs projets
 - o Etre consulté par la municipalité sur des projets, pouvoir donner son avis
 - o Pouvoir être sollicité par la municipalité sur des besoins concrets (si besoin d'aide...)
 - o Construire des propositions et qu'elles soient écoutées, prises en compte, qu'il y ait un retour
- Relayer l'information :
 - o Faire remonter et redescendre de l'information dans les associations
 - o Relayer l'information au sein de l'association CAP (Chabanière action participative)

Les propositions en matière de fonctionnement

- Elaborer une charte de fonctionnement avec les préoccupations suivantes : être sûr d'être considéré par le maire, le conseil municipal, ne pas travailler et s'investir pour rien, avoir des retours et du « concret à la sortie »
- Avoir un « espace » dans le magazine municipal
- Faire un tour de rôle pour assister aux conseils municipaux
- Mettre en place des sous-groupes de travail sur des thématiques
- Selon les membres, s'investir davantage dans la réflexion pour certains, dans l'exécution pour d'autres

3) Pistes de travail pour la première année du comité consultatif

- Mettre en place des groupes de travail en particulier sur 2 sujets : 1) les problèmes de circulation (sécurité), 2) les bâtiments publics (MJC, salle Villette, école). Commencer par un travail d'état des lieux de la problématique / des points noirs entre membres du comité consultatif puis rencontrer les élus pour connaître les projets en cours sur ces sujets.
- Faire un tour de la commune avec un/des élu(s) pour avoir une présentation des projets municipaux d'infrastructures (nouvelles constructions). Date proposée par Jean Grenier: 16/12 matin
- Faire une visite du Centre Germaine Revel. Date à proposer par Jean Grenier en janvier.
- Autres sujets possibles à faire émerger.